

Villes-santé de l'OMS Le défi de la qualité de l'air

Le Réseau français des villes-santé (RFVS) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) poursuit son action contre les inégalités sociales de santé. Celles-ci « sont de plus en plus criantes et il faut y faire face de façon plus volontariste », estime Charlotte Marchandise-Franquet, présidente du réseau. Le colloque « la santé dans la ville de demain » organisé le 29 septembre à Amiens était justement dédié aux leviers et aux freins dans la mise en œuvre d'une politique locale favorable à la santé. Alors que le projet de loi « santé » est en discussion au Parlement, les participants ont pointé la primauté des moyens alloués au curatif. « Le texte donne très peu de place aux collectivités. De plus, les moyens pour la promotion de la santé sont insuffisants. Il est impératif de mettre de la santé dans toutes nos politiques publiques », explique la présidente.

Leadership des acteurs locaux

L'impact de la qualité de l'air intérieur et extérieur sur la santé a aussi été au cœur des échanges. Les liens entre changements climatiques, pollution atmosphérique et santé constituent un enjeu majeur, face auquel les acteurs locaux doivent affirmer leur « leadership » dans la mise en œuvre d'une politique de réduction des émissions, selon le RFVS. De sorte que,



Charlotte Marchandise-Franquet,
présidente du RFVS.

à l'approche de la COP 21 (du 30 novembre au 11 décembre), en partenariat notamment avec l'Ademe, il a lancé le programme Respire ta ville: cet « accélérateur » vise à révéler et à stimuler les actions innovantes reliant la santé, la qualité de l'air et le climat. La démarche consiste à mobiliser les citoyens, innovateurs, chercheurs, professionnels de la santé et de l'environnement et acteurs publics, en amont, pendant et après la COP 21. Entre 15 et 20 innovations entrepreneuriales, sociales,

Soutenir les collectivités dans leur volonté d'agir sur les déterminants de la santé et de mener des politiques favorables à la santé et à la qualité de vie urbaine.

Charlotte Marchandise-Franquet, présidente,
email : cmarchandise-franquet@ville-remes.fr
Site internet : www.villes-sante.com

publiques et recherches-actions seront identifiées d'ici à la conférence.

Lors de la COP 21, des ateliers réuniront durant deux jours une quarantaine de participants qui « scénariseront » les projets susceptibles de « faire la différence » sur le terrain. Au terme du processus, une publication formulera des pistes de progrès et le réseau suivra la déclinaison des actions avec les collectivités membres. Un bilan sera dressé lors d'assises nationales de la qualité de l'air en septembre 2016.

En outre, un ouvrage intitulé « Agir sur les déterminants de la santé » et présentant les actions phares des villes-santé du réseau a été remis aux participants du dernier colloque. Et un groupe de travail sur la place de la santé dans le nouveau découpage territorial sera constitué prochainement. *Pascal Weil*

*La Gazette des Communes
février 2012 n° 815.*